

Au service des élèves, de leurs parents et de  
la communauté acadienne et francophone  
de l'Île-du-Prince-Édouard

La Commission scolaire de langue française



de l'Île-du-Prince-Édouard

REGARD SUR LES ACTIVITÉS  
2019-2020



Offrez à vos enfants tout un monde de possibilités - Inscrivez-les à une école française !





## TABLE DES MATIÈRES

Mission et vision de la CSLF .....	1
La CSLF en quelques chiffres .....	2
Rapport de la présidence .....	3
Rapport de la direction générale .....	5
Les commissaires .....	6
Les effectifs scolaires .....	7
Quelques résultats scolaires .....	8
Le personnel de la CSLF .....	9
École Évangéline .....	10
École-sur-Mer .....	12
École Saint-Augustin .....	14
École La-Belle-Cloche .....	15
École François-Buote .....	17
École Pierre-Chiasson .....	19
Les états financiers .....	21

## MISSION

La Commission scolaire de langue française est une collectivité acadienne et francophone qui offre à ses élèves une éducation de qualité dans un environnement scolaire-communautaire accueillant et sécuritaire, et qui œuvre à la promotion et à l'épanouissement de sa langue et de sa culture.

## VISION

Ensemble, nous visons :

- \* La réussite et le développement global de chaque élève;
- \* Un encadrement pédagogique basé sur des pratiques éprouvées et sur de solides recherches;
- \* Une collectivité dynamique fière de sa langue et de sa culture;
- \* Une étroite collaboration entre tous les partenaires en éducation et avec la communauté.

## UNE éducation de qualité

### SIX écoles

- École Pierre-Chiasson (Deblois) : maternelle à 12<sup>e</sup> année
- École Évangéline (Abram-Village) : maternelle à 12<sup>e</sup> année
- École-sur-Mer (Summerside) : maternelle à 12<sup>e</sup> année
- École Saint-Augustin (Rustico) : maternelle à 6<sup>e</sup> année
- École François-Buote (Charlottetown) : maternelle à 12<sup>e</sup> année
- École La-Belle-Cloche (Rollo Bay) : maternelle à 12<sup>e</sup> année

Chacune des six écoles est sise dans un centre scolaire et communautaire qui héberge aussi un centre de la petite enfance de langue française et un centre communautaire acadien et francophone. Cette cohabitation facilite la mise en œuvre du double mandat—scolaire et communautaire—de la CSLF et de chacune de ses six écoles, dans le but de contribuer à la vitalité de notre langue, de notre culture et de notre communauté.

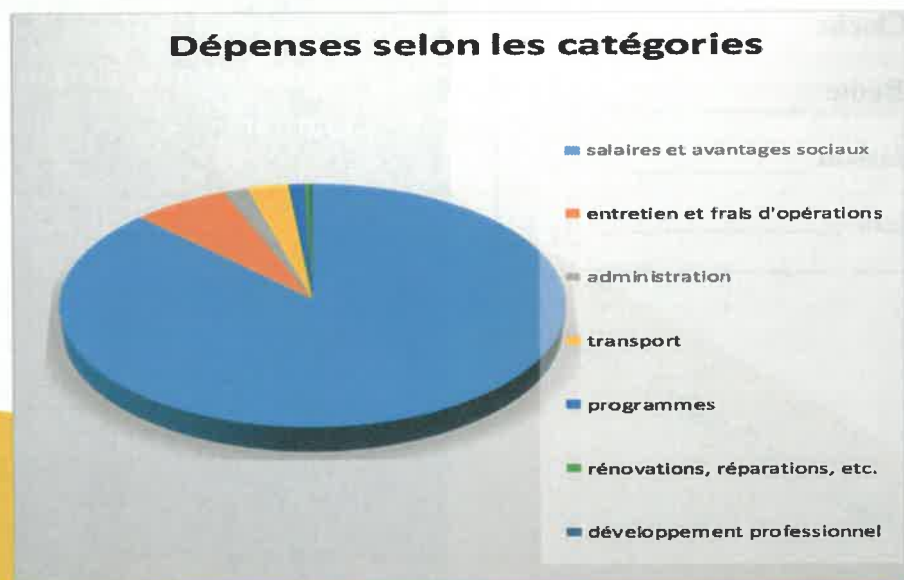
Chacune des écoles est appuyée par un comité de parents dévoués à l'éducation de leurs enfants, au système scolaire de langue française et à la vitalité de notre langue, de notre culture et de notre communauté.

### 1044 élèves

### 233 employés

- 114 enseignantes et enseignants
- 46 employés de soutien aux élèves (orthophonistes, assistantes et assistants en éducation, etc.)
- 29 conductrices et conducteurs d'autobus
- 20 concierges et nettoyeurs
- 24 employés administratifs (directions, gestionnaires, secrétaires, etc.)

### 18 millions de dollars (dépenses annuelles)





Pour la Commission scolaire de langue française, l'année 2019-2020 fut hors de l'ordinaire. C'est une année qui a marqué l'histoire et dont on se souviendra pendant longtemps.

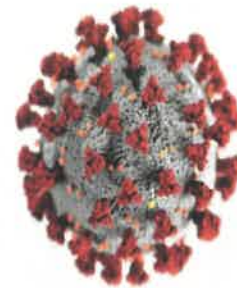
Au 31 mars 2020, le système scolaire de langue française était aux prises avec la pandémie du virus COVID-19. Nos écoles étaient fermées et elles devaient le demeurer jusqu'à la fin juin. Nos élèves et nos enseignantes et enseignants étaient isolés dans leur domicile. Les bureaux de la CSLF étaient fermés et la plupart de ses employés travaillaient à partir de leur domicile. Les commissaires furent également forcés de se réunir à distance, ce qui ne fut pas une situation facile. Le monde avait bien changé!

Nos élèves et notre personnel ont dû s'adapter à l'éducation à distance et je dois dire qu'ils ont relevé le défi avec brio.

Dans nos écoles, les directions, le personnel scolaire et les parents ont travaillé en étroite collaboration et se sont assurés de la tenue de cérémonies virtuelles de remise de diplômes et de bal de finissantes et finissants. Ainsi, malgré toutes ces difficultés, ils ont fait vivre à nos finissantes et nos finissants des activités mémorables et je tiens à les remercier.

Malgré tout, la CSLF se réjouissait que nos élèves et leurs parents et tutrices et tuteurs, ainsi que nos employées et employés, étaient sains et saufs.

Par ailleurs, un nouveau gouvernement fut porté au pouvoir le 23 avril 2019 et celui-ci accepta de poursuivre les discussions avec la CSLF dans le but d'établir les services et les programmes requis dans le système scolaire de langue française. Les pourparlers se continuent toujours et nous espérons faire accepter au gouvernement que la CSLF fait face à un financement qui ne répond pas aux besoins du système scolaire de langue française.



Le conseil fut aussi occupé par la planification stratégique et une révision exhaustive de ses politiques. Ces deux dossiers importants nécessitaient une attention immédiate. En parallèle, le conseil a révisé sa politique d'admission et celle sur l'emploi des appareils numériques en classe, entre autres.

La CSLF trouve extrêmement importante la collaboration avec les organismes de la communauté acadienne et francophone. Notamment, avec la SSTA, la Fédération des parents et l'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Î.-P.-É. pour en nommer quelques-uns.

## P. 4 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

Le fruit de nos labeurs se manifeste de plusieurs façons. La plus évidente est l'engouement pour l'éducation de langue française. Nos effectifs continuent d'augmenter. En fait, nous comptons 1 044 élèves, le nombre le plus élevé depuis l'établissement de la CSLF en 1990.

Nous nous réjouissons de ces succès malgré le fait que nous perdons un grand nombre d'élèves chaque année parce qu'ils nous quittent pour les écoles avoisinantes. Lorsqu'un élève nous quitte, c'est toute l'éducation en français qui est perdante. Le conseil en est conscient et travaille ardemment à améliorer les services afin de retenir tous nos élèves.

Malgré tous ces événements, je me dois de souligner le travail extraordinaire des employées et employés de la CSLF. Le quotidien à la CSLF demeure bien ancré et constant. À chaque journée de l'année scolaire, nos enseignantes et enseignants, nos assistantes et assistants en éducation, nos travailleuses et travailleurs jeunesse, nos conseillères et conseillers, nos gestionnaires, nos concierges, nos conductrices et conducteurs et bien d'autres employés travaillent d'arrache-pied pour offrir une éducation de qualité dans un environnement culturel dynamique, sain et sécuritaire. Ils accomplissent des merveilles et ils méritent nos remerciements et nos reconnaissances.

Je remercie mes collègues du conseil pour leur disponibilité, leur engagement et leur professionnalisme dans l'exercice de leur fonction, particulièrement pendant cette période difficile et exigeante. Votre bénévolat contribue à l'éducation et à l'épanouissement de nos enfants et à la vitalité de notre langue, de notre culture et de notre communauté. Merci également à nos parents qui valorisent l'éducation en français en nous confiant l'éducation de leurs enfants.

Gilles Benoit





« La véritable grandeur d'un homme ne se mesure pas à des moments où il est à son aise, mais lorsqu'il traverse une période de controverses et de défis. » Martin Luther King Jr.

L'année 2019-2020 sera marquée par la pandémie du COVID-19. Au moment de rédiger ce rapport annuel de la direction générale de la Commission scolaire de langue française, nous sommes en plein milieu de la pandémie qui bouleverse notre monde, notamment notre système scolaire. Les défis ne manquent pas! Toutefois, je remarque une débrouillardise exceptionnelle et un effort sans pareil de la part de tous les employés et employées de la CSLF, chacune et chacun maximisant ses habiletés et ses compétences, pour contribuer au succès des élèves et à la vitalité de notre communauté. Je souligne ici leur travail exemplaire et les en remercie.

En tant que directrice de l'École La-Belle-Cloche depuis 2010, je connaissais et j'appréciais à distance le travail de l'ensemble du système scolaire de langue française. Depuis mon arrivée à la direction générale, je le connais et l'apprécie davantage. La croissance continue de nos effectifs et des résultats de nos élèves montre la grande qualité du travail de tous nos employés et employées.

Les employés et employées du quartier général de la CSLF préparent les réunions du conseil et assurent la mise en œuvre de leurs décisions. Leurs connaissances et leurs habiletés contribuent au succès de la CSLF. En 2019-2020, le conseil a bénéficié de cette expertise pour aborder plusieurs enjeux importants tels que la collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu et avec les organismes de la communauté acadienne et francophone, les trajets scolaires, l'amélioration des résultats scolaires et des services aux élèves, le renouvellement du secondaire, la révision des politiques, la diffusion des réunions du conseil, la planification stratégique, la gestion du sondage auprès des élèves qui quittent nos écoles, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, etc.

En plus du travail accompli au bureau, celui des employés et employées sur le terrain est fondamental à la réussite de la mission et de la vision de la CSLF. Le personnel enseignant et les employés et employées de soutien pédagogique et administratif accomplissent un travail exceptionnel jour après jour. La qualité de l'instruction en français et des services d'appui est entre de très bonnes mains. De plus, ce personnel a appuyé les élèves pendant des excursions, des spectacles de Noël, la Fête provinciale du patrimoine, l'Expo-sciences, une compétition musicale à Halifax, et j'en passe.

Enfin, la contribution des parents et des tuteurs et tutrices à la réussite de leur enfant mérite des éloges. Sans leur appui, le système scolaire de langue française ne serait pas aussi efficace. Merci beaucoup!

Je signe ce rapport annuel parce que je suis titulaire au moment de sa rédaction, mais il est le fruit du travail de deux directrices générales – Anne Bernard-Bourgeois du 1<sup>er</sup> avril au 23 août 2019 et Natascha Joncas du 14 octobre 2019 au 31 mars 2020. Elles méritent nos remerciements.

Marise Chapman

**ZONE 1 (ÉVANGÉLINE)**

**ZONE 2 (PRINCE-OUEST)**



**Darlene Arsenault**



**Janine Gallant**



**Tammy Shields**

**ZONE 3 (SUMMERSIDE-MISCOUCHE)**

**ZONE 4 (RUSTICO)**



**Gilles Benoît**



**Diane Shortt**



**Stéphane Blanchard**

**ZONE 5 (CHARLOTTETOWN)**

**ZONE 6 (KINGS-EST)**



**Emile Gallant**



**Gregory Urier**



**Lynne Faubert**





***La Commission scolaire de langue française est en croissance!***

**Nos effectifs sont passés de 825 élèves en 2014-2015 à 1 044 en 2019-2020.**

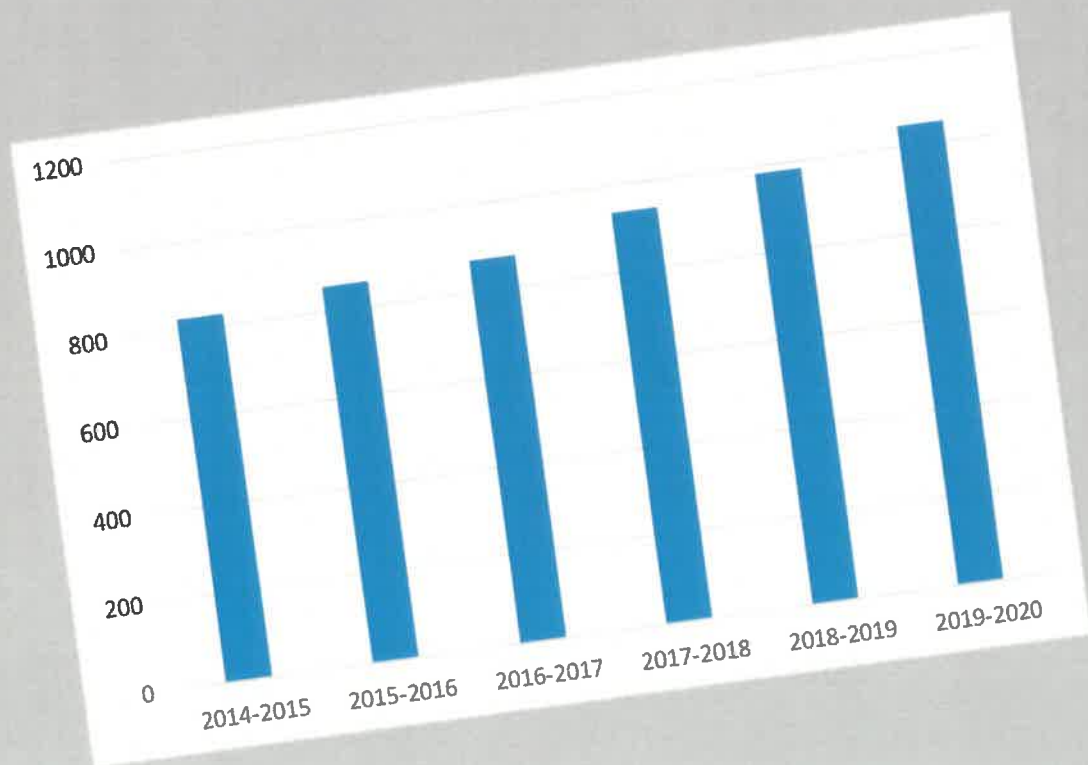
**Il s'agit d'une augmentation de 26,5 % en cinq années.**

**1 044 élèves représentent le plus grand nombre d'effectifs de notre histoire.**

**La CSLF poursuit deux résultats spécifiques en vertu du *Plan de développement global 2017-2027* de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, adopté en 2017 :**

- **1200 élèves en 2021-2022**
- **1500 élèves en 2026-2027**

**Si la tendance se maintient, la CSLF atteindra ses cibles.**



### Profil de lecture des élèves de la maternelle à la 6e année

Niveaux	Nombre d'élèves	N'atteint pas	Atteint en partie	Atteint	Surpasse les attentes	Total : atteint et surpasse
Maternelle	125	28	21	56	20	76
1 <sup>re</sup> année	119	12	33	39	36	75
2 <sup>e</sup> année	128	14	31	43	41	84
3 <sup>e</sup> année	120	9	36	47	28	75
4 <sup>e</sup> année	116	19	17	39	41	80
5 <sup>e</sup> année	99	13	19	21	46	67
6 <sup>e</sup> année	90	7	18	31	36	67
<b>Total</b>	<b>797</b>	<b>102</b>	<b>175</b>	<b>276</b>	<b>248</b>	<b>524</b>
<b>Pourcentages</b>		<b>13 %</b>	<b>22 %</b>	<b>34 %</b>	<b>31 %</b>	<b>65 %</b>

# P. 9 LE PERSONNEL DE LA CSLF



**Directrice générale**  
Marise Chapman  
(par intérim)



**Directrice de l'instruction**  
Julie Gagnon



**Directeur des services  
administratifs et financiers**  
Brad Samson



**Directeur des communications et des  
affaires communautaires et culturelles**  
Daniel Bourgeois



**Secrétaire administrative**  
Rachelle Arsenault



**Gestionnaire des ressources  
humaines et du transport**  
Nathalie Malo



**Directrice associée  
aux finances**  
Cindy Macleod



**Adjointe aux finances**  
Louise Gallant



**Coordonnatrice des  
services aux élèves**  
Lisa Marmen



**Mentore pour le  
personnel enseignant**  
Patricia Roy



**Psychologue scolaire**  
Dr. Abder Sahouli



**Gestionnaire des systèmes  
informatiques**  
Michel Gagnon



**Orthophoniste**  
Julie Savoie



**Orthophoniste**  
Chanel Charrette-Hamelin



**Spécialiste en counselling**  
Keshia Francis



**Spécialiste en counselling**  
Eugénie Beaudry



**Chef du service de l'entretien**  
Richard Arsenault



## École Évangéline

L'année scolaire 2019-2020 a été mémorable à l'École Évangéline même si nous n'avons pu terminer l'année avec nos élèves en classe. Plusieurs différentes activités se sont déroulées pendant l'année qui étaient amusantes, éducatives et enrichissantes pour les élèves.

Une de ces activités était organisée en partenariat avec le Conseil scolaire communautaire Évangéline et le programme PassepART. Nous avons embauché une artiste musicienne, Louise Arsenault, qui avec l'aide de M. Chuck Arsenault, a pu faire appel à plusieurs musiciens de la région pour venir « jammer » avec les élèves pendant ce qu'on appelait les « midis musique ». Quelle belle expérience pour nos jeunes d'avoir un lien avec les gens de la communauté et de jouer de la musique acadienne et francophone ensemble!



Une autre activité mémorable était notre grande fête du Mardi gras de 2020. Cette fête a permis aux élèves de goûter différents mets acadiens, d'écouter de la musique cajune et de participer à plusieurs concours pour s'amuser. C'était certainement une fierté pour les élèves et le personnel de participer à une fête comme celle-ci, car ça crée une appartenance à leur école et à leur communauté.



En ce qui concerne le plan de développement de notre école, nous avons d'excellentes équipes stratégiques et de soutien qui se rencontrent à plusieurs reprises pendant l'année, afin de parler des besoins académiques et de santé mentale des élèves. Cette année, nous avons pu fournir certaines classes avec des outils et accessoires, afin de créer des classes flexibles qui aident nos élèves à mieux se concentrer en salle de classe.

Plusieurs élèves sont allés visiter les aînées et aînés au Chez Nous pendant l'année, afin d'échanger avec eux et de jouer des jeux ou pour présenter de petits spectacles. Ces visites sont toujours appréciées des résidentes et résidents et des élèves et elles aident à nos élèves à développer de l'empathie envers les gens.

L'école continue d'offrir un club de tutorat après la classe avec plusieurs jeunes du secondaire qui viennent en aide de façon bénévole à d'autres élèves. En plus, nous avons un bon programme de déjeuners qui reçoit l'appui de plusieurs jeunes et adultes bénévoles lors de la préparation de bons plateaux nutritifs à tous les matins pour les élèves en besoin.

## P. 11 ÉCOLE ÉVANGÉLINE



Notre école a participé à plusieurs activités cette année telles que la fête de la rentrée, la cérémonie du Jour du Souvenir, des camps au Village des Sources, la course Terry Fox, le concert de Noël, plusieurs spectacles et pièces de théâtre, l'Expo-Sciences, le Carnaval d'hiver, le projet en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour la Francophonie avec Lynn Gaudet et bien d'autres.

Pour le volet sportif, nos élèves se sont encore démarqués au niveau de la province dans les disciplines suivantes : le cross-country, le golf et le volleyball. Tous nos élèves continuent de bien représenter notre école avec leurs accomplissements sportifs tout au long de l'année.

En plus de ces réalisations, nos élèves, leurs parents et tutrices et tuteurs et le personnel de l'École Évangéline ont eu le grand plaisir d'apprendre que le renouvellement de l'école était enfin une réalité! Le premier ministre l'a annoncé le 15 août 2019 lors d'un événement du Congrès mondial acadien, qui avait débuté à Abram-Village quelques jours plus tôt. Le gouvernement provincial l'a confirmé le 16 novembre 2019 lors de la présentation de son budget des projets immobiliers. Plusieurs détails sont à régler, mais la construction devrait commencer en 2021 et se terminer avant 2025. La communauté scolaire doit donc un gros merci au comité établi par le Conseil scolaire-communautaire Évangéline.



Enfin, nous remercions les gens de la région Évangéline et des environs qui continuent d'appuyer nos projets. De plus, un merci spécial à nos partenaires en éducation : la CSLF, le Collège de l'Île, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu, le Réseau de développement économique et d'employabilité, le Centre préscolaire Pomme et Rinette et le Conseil scolaire-communautaire Évangéline. Nous sommes choyés de collaborer avec vous et voulons continuer de travailler ensemble pour le bien-être de nos enfants, afin d'offrir une éducation de qualité en français tout en ayant du plaisir à l'école.

Paulette LeBlanc, directrice





Peu de temps après la rentrée scolaire en septembre 2019, la famille École-sur-Mer était très excitée et soulagée de voir une excavatrice et un tombereau préparer le site de construction de l'agrandissement de l'école. La progression de la construction de l'aile du secondaire était une source de motivation pour les élèves et les membres du personnel qui anticipent depuis longtemps apprendre, enseigner et socialiser dans un espace scolaire. Malgré les restrictions causées par la pandémie, le projet de construction a pro-

gressé tout au long de l'année scolaire. Nous tenons à remercier La Belle-Alliance de nous accommoder pendant nos poussées de croissance.

Les Requins de volleyball et de basketball intermédiaire ont eu une belle saison sportive. Les deux équipes de volleyball ont gagné leurs championnats respectifs et les athlètes de basketball, de leur côté, ont paradé des uniformes neufs cette année grâce au conseil-école.

Les athlètes de course de fond ont participé aux compétitions régionales et quelques athlètes se sont mérité la chance de courir avec les athlètes les plus rapides de la province à la compétition provinciale.



L'équipe de mini hand-ball a démontré sa prouesse sportive lorsque les athlètes ont joué contre les équipes de mini hand-ball de la CSLF. La saison de badminton a commencé en pleine force,

mais s'est écroulée en raison de la pandémie.

La famille École-sur-Mer est très reconnaissante des nombreuses et nombreux bénévoles qui entraînent nos équipes sportives. Ces gens investissent beaucoup de temps et d'énergie pour nos élèves. Merci infiniment!



## Musique

La troupe d'Harmonie de l'année scolaire 2019-2020, équipée d'environ 30 élèves, était la plus grosse troupe musicale de notre école. Les élèves de l'École-sur-Mer ont joint des élèves de d'autres écoles de langue française pour pratiquer en « grande troupe » à Charlottetown. L'objectif final de tous était de représenter la CSLF au « Atlantic Festivals of Music » à Halifax qui devait avoir lieu en mai 2020.

Le concert de Noël est toujours une activité anticipée et appréciée par tous nos parents. Cette année, la salle était remplie à pleine capacité. Cette présence nous rappelle que la population étudiante est croissante et que nous allons bientôt dépasser une population étudiante de 200 élèves.

### **Technologies**

À l'École-sur-Mer, nous facilitons le développement des compétences technologiques chez les élèves pendant les cours de technologie de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Cette année, les élèves ont créé plusieurs projets, tels qu'un jeu vidéo en 2D, un chandail laid de Noël personnalisé, une pièce de Noël à l'aide de l'imprimante 3D, un insecte qui bouge, une animation technologique (scratch) permettant de se présenter à l'aide d'animations, une carte de souhaits avec des lumières et un montage vidéo avec une application permettant de modifier les arrières plans.

Un groupe d'élèves a aussi bénéficié des apprentissages pendant leur cours de technologie pour participer à la compétition provinciale de Destination imagination. Cette compétition amicale développe le travail d'équipe et la résolution de problème chez les élèves et intègre les matières suivantes : sciences, technologies ingénierie, mathématiques, sciences et art (STIMA).



### **Activités de francisation**

Plusieurs activités de francisation étaient organisées par les membres du personnel scolaire. Ces activités permettaient aux élèves de partager leurs intérêts avec leurs amis et de socialiser en français. Voici quelques-unes de ces activités : le club de cartes Pokémon, le midi des voitures téléguidées au gymnase, le midi Super Mario, la radio étudiante, l'ensemble de percussion et le club de mathématiques.

### **Activités spéciales**



Tout au long de l'année, les élèves ont participé aux activités organisées par le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu et du Centre La Belle-Alliance, telles que la conférence au sujet de l'intimidation de Yanick Côté, le repas du Mardi gras, la présentation MADD, les spectacles de Tristan Demers, de Fredo le magicien, des Rats d'Swompe et de la Fanfare fanfaronne.

Malgré la pandémie, nous sommes convaincus que le comité organisateur présentera une cérémonie de remise de diplômes mémorable pour notre deuxième cohorte de finissantes et de finissants.

### **Apprentissages équipe**

L'équipe de l'École-sur-Mer est munie d'un personnel enseignant qui a les apprentissages des élèves à cœur et d'un personnel de soutien qui les épaulé pendant les interventions pédagogiques et socioaffectives. Nous avons un personnel équipé d'une expérience en littératie enviable et des membres du personnel qui intègrent des nouveautés à leur enseignement pour renouveler leurs pratiques pédagogiques. L'École-sur-Mer est équipée d'élèves, de parents et d'une équipe professionnelle dévouée et je suis très reconnaissante des efforts et du travail de tous.

Merci!

Karen LeBlanc, directrice





L'année scolaire 2019-2020 fut caractérisée par deux extrêmes. D'un bord, le retour de la majorité du personnel scolaire nous a donné un sens de stabilité et de familiarité et nous a permis de continuer notre cheminement vers l'excellence dans des dossiers scolaires importants, tels que le plan de développement et la collaboration scolaire/communautaire. De l'autre bord, l'avènement de la pandémie du COVID-19 en mars 2020 a mis une fin hâtive à nos activités scolaires, ce qui a provoqué une période d'insécurité et de confusion. À travers tout cela, le personnel de l'École Saint-Augustin s'est conduit avec le plus grand professionnalisme et la plus grande attention envers les élèves. Je suis fière d'avoir été à la tête de cette équipe de pédagogues hors pair.

En ce qui a trait au personnel enseignant, nous avons accueilli deux nouvelles personnes en septembre 2019. Jordan Blacquière a enseigné les cours de musique et d'anglais pour l'année 2019-2020. Il a ajouté de l'enthousiasme et de l'énergie à l'équipe, ce qui a été très bien apprécié par les élèves. De plus, Mme Maryse Lamothe est venue se joindre à notre équipe en tant que monitrice de langue. Elle faisait l'animation de belles activités en salle de classe et le tutorat avec les élèves après les heures de classe et elle offrait même des cours de français aux adultes en soirée.

Dans le cadre du plan de développement, l'équipe-école a poursuivi son cheminement continu au niveau de la littératie. Par l'entremise de formations régulières, les enseignantes et enseignants ont continué à parfaire leurs connaissances en enseignement de la lecture et de l'écriture afin d'optimiser le succès des élèves. En plus de la littératie, le développement socioémotionnel des élèves et l'activité physique étaient des cibles importantes du plan de développement. À cette fin, l'école a adopté le système *Zones de régularisation* qui encourage les élèves à apprendre et à pratiquer l'autorégulation des émotions. Les enseignantes et enseignants ont aussi intégré des pauses mouvements régulières à l'intérieur du temps de classe, une pratique qui a maints bienfaits physiques et mentaux.

Encore cette année, l'école a bénéficié énormément de la belle collaboration qui existe avec ses partenaires communautaires – le Conseil acadien de Rustico et le centre de la petite enfance Les Petits rayons de soleil. Plusieurs événements d'envergure ont eu lieu, soutenus par cette belle collaboration. Les traditions annuelles de la célébration de la rentrée, du marché de Noël et des soirées Voir Grand en sont quelques exemples. Ces types d'activités sont primordiaux au développement d'un sens d'appartenance et de bien-être à l'école. Un gros merci à nos deux partenaires!

À travers tous ces beaux projets et ces initiatives intéressantes, les priorités de l'école Saint-Augustin demeurent ce qu'elles ont toujours été : une éducation de qualité en français, le développement d'un sens d'appartenance pour tous et la création de liens durables envers la francophonie. Malgré le fait que la pandémie est venue écourter l'année scolaire, nous considérons avoir réussi tous nos objectifs.

Rachelle Gauthier, directrice







C'est avec le cœur gros que j'écris le rapport annuel 2019-2020 puisque notre année scolaire sur place a été écourtée cette année, se « terminant » en mars 2020. Malgré l'imprévu qui a obligé toutes les écoles de la CSLF de fermer ses portes plus tôt, nous avons su offrir à nos élèves une vie étudiante extraordinaire. Que ce soit par la visite d'invitées et d'invités formidables, leur participation aux compétitions sportives et musicales, leur appréciation de merveilleux spectacles, l'occasion de participer à de grands événements incluant notre communauté francophone et la participation aux grandes traditions de l'école, nous avons tous de petits moments à être fier et à célébrer.

Tout d'abord, la classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année ont accueilli l'artiste Lynne Gallant dans leur classe en avril 2019 pour participer à un projet culturel au sujet de la déportation des Acadiennes et des Acadiens de notre région. Le projet a permis aux élèves de connaître et de comprendre l'histoire des Acadiennes et des Acadiens. Les élèves devaient écrire un livre portant sur l'histoire racontée par Mme Gallant. L'école a aussi reçu la visite du célèbre Ambassadeur de Pâques, Ty Macleod. Cette visite est toujours plaisante et émouvante pour plusieurs personnes.

De plus, en automne 2019, les classes de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année ont participé à des sessions de gestion du stress avec l'aide de Madame Chantal Smith, infirmière en santé publique. En novembre 2019, les classes de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année ont reçu la visite de l'auteure et illustratrice Lou Beauchesne de Montréal, qui a su nous faire rire avec ses histoires de chat. En février 2020, l'école a eu la chance extraordinaire d'être choisie parmi toutes les écoles de langue française du Canada pour rencontrer et discuter avec son Excellence la très honorable Madame Julie Payette, gouverneure-générale du Canada. Ce fut une expérience mémorable qui est loin d'être oubliée par nos élèves et par l'équipe. Enfin, en début d'année 2020, quelques joueurs de l'équipe de hockey des Islanders sont venus rendre visite aux élèves de la 5<sup>e</sup> année et passim pour discuter de l'intimidation.

En ce qui concerne les sports, des élèves ont fait partie de deux événements sportifs tels que les compétitions de la PEISAA en badminton et en athlétisme. Au début octobre 2019, plusieurs élèves ont participé à la course de fond à Vernon River. Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont participé à un tournoi de mini handball organisé pour eux pendant une fin de semaine. De plus, pendant toute l'année, plusieurs jeunes aux niveaux intermédiaire et secondaire ont représenté leur école au sein des équipes de soccer et de basketball de Souris Regional. Aussi, des élèves du cours d'éducation physique au secondaire ont organisé du basketball en fauteuil roulant pendant une semaine. Les élèves de l'école ont aussi eu la chance de recevoir deux visites spéciales pendant le cours d'éducation physique : Rocks and rings (curling intérieur) et monsieur Randy Byrne (baseball intérieur). L'École La-Belle-Cloche a également mis sur pied un club de badminton et un club de volleyball en 2019-2020.

Les élèves ont aussi bénéficié de plusieurs spectacles cette année. Entre autres, ils ont rencontré Fayó, les Rats d'Swompe, Fanfaronne et Tristan Demers—tous des artistes, humoristes et musiciens remarquables, drôles et talentueux. En parlant de musiciens talentueux, un groupe de nos élèves a fait partie de la fanfare qui s'est démarquée au festival de musique à Halifax en mai 2019, remportant l'argent dans leur catégorie. De plus, quelques élèves de l'école ont participé à la journée agricole au East Link Center de Charlottetown qui a pour but de sensibiliser les jeunes à l'agriculture de notre province et de discuter des enjeux afférents.

En 2019-2020, les élèves, l'équipe et la communauté francophone de l'école ont eu l'occasion de vivre des grands événements dans leur édifice. Nous avons eu une célébration d'accomplissement qui a reconnu tous ceux et celles qui se sont démarqués dans plusieurs catégories—par exemple : les sports, la musique, au niveau académique, les diplômés, etc. Nous avons aussi accueilli pour la première fois les athlètes de l'ensemble des écoles de la CSLF à l'occasion des compétitions régionales des Jeux de



l'Acadie. Ce fut une fin de semaine remplie de plaisir. Pendant la même fin de semaine, le comité de parents a organisé un jeu de bingo pour les familles afin de contribuer au financement du nouveau terrain de jeu de l'école. Cette levée de fond a été un énorme succès. À la fin juin 2019, les élèves ont participé au grand événement FrancoFun. Les élèves se sont tous bien amusés.

Par ailleurs, le groupe Acad'Est s'est formé cette année pour regrouper les élèves de l'intermédiaire et du secondaire qui démontrent de l'initiative et de la fierté envers leur identité culturelle. En décembre 2019, ils ont organisé un festival nommé *#Jesuisfier*. Le festival nous a permis de revoir monsieur Mathieu Gingras, une personne inspirante pour les élèves, le personnel et la communauté de l'École La-Belle-Cloche. Il a réussi à conquérir nos cœurs il y a quelques années avec ses discours sur son identité culturelle acadienne et francophone et son sens d'humour. Le groupe Acad'Est a aussi organisé deux nuits blanches—une pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et l'autre pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Une nuit sans dormir remplie d'activités amusantes est parfaite pour les élèves plus âgés.

Nous avons également accueilli pendant l'année monsieur Robert Pendergast, qui a fait cuisiner nos élèves, monsieur Anthony Azard qui a montré le fonctionnement des baladodiffusions (« podcasts ») aux élèves, et monsieur Daniel Pitre, qui a animé des sessions d'improvisation.

Finalement, la grande famille de l'École La-Belle-Cloche a depuis toujours des traditions amusantes. Des traditions qui sont importantes pour les élèves dans la mesure où elles donnent une stabilité, un sentiment d'appartenance et un point de repère dans le calendrier scolaire. Les traditions que nos élèves attendent avec impatience chaque année incluent : les soirées Voir grand, les concerts de Noël et du printemps, la remise des diplômes, les journées d'auteurs, la soirée porte ouverte, les cérémonies des traits de caractère, les déjeuners de crêpes et de saucisses, la course Terry Fox, les activités de l'Halloween, le Jour du Souvenir, les rencontres portfolio d'apprentissage, les journées thèmes, la parade de Noël, les danses et la descente de ski à Brookvale.

Marise Chapman, directrice



L'année 2019-2020 n'aura certainement pas été une année comme les autres!

Avec l'arrivée du COVID-19 au moment de la semaine de relâche, ceci a drastiquement changé notre définition d'enseignement et d'apprentissage. L'initiative collaborative du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu et de la CSLF, qui ont su nous guider dans la mise en place d'un système d'apprentissage à la maison, a amené nos enseignantes et enseignants à pouvoir faciliter cet apprentissage malgré les embûches. De plus, par l'entremise du système de Répit, nos assistantes et assistants en éducation et nos travailleuses et travailleurs jeunesse ont pu rejoindre nos élèves à plus grands besoins et par le fait même appuyer leurs parents. Nous sommes vraiment fières et fiers de la façon professionnelle que les membres de notre personnel ont su faire face à cette situation unique et sans précédent.

Cette situation nous a simplement confirmé que le personnel de l'École François-Buote est capable de relever à peu près n'importe quel défi. Encore cette année, avec l'augmentation considérable de notre population étudiante, ceci ajoute, bien entendu, à la lourdeur de la tâche de chacun. Nous sommes donc très reconnaissants des ressources additionnelles que nous avons reçues telles que le deuxième poste en francisation, une enseignante-ressource au soutien du comportement, quelques nouveaux cours au secondaire et les locaux additionnels généreusement alloués par le secteur communautaire.



Comme chaque année, les jeunes de l'École François-Buote nous font honneur. L'année 2019-2020 ne fait pas exception! Nous remportons des honneurs et des médailles dans tous les domaines. Nos jeunes sportifs arrivent toujours prêts à compétitionner et se sont mérité des médailles à la dynamophilie (« powerlifting »), un nouveau sport à l'École François-Buote cette année. De plus, certains de nos élèves se sont mérité des prix à l'Expo-Sciences provinciale et à la Fête provinciale du patrimoine, ainsi que la première place au niveau régional (Maritimes)

pour la Dictée PGL. BRAVO à tous nos participantes et participants et gagnantes et gagnants, ainsi qu'aux entraîneures et entraîneurs et au personnel dévoués qui rendent tout cela possible.

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant afin de cultiver le sentiment d'appartenance à l'École François-Buote et à leur communauté acadienne et francophone. Les élèves du cours de Leadership, appuyés par leurs enseignantes et enseignants, ont maximisé le temps et les ressources mis à leur disposition afin d'ajouter à la vie scolaire et communautaire, ainsi qu'à l'aspect esthétique de l'école. L'album souvenir, les vêtements à l'effigie de l'école, la murale et la soirée souper/jeux n'en sont que quelques exemples!



Nos soirées Voir Grand sont devenues une tradition à François-Buote. Ce projet collaborateur avec plusieurs organismes communautaires permet d'outiller les parents qui décident de faire une place de choix au français dans leur vie. Nous désirons remercier chaleureusement celles et ceux qui ont contribué aux deux événements!

Comme chaque année, nous tenons à remercier notre comité de parents. Leur implication et leur appui sont toujours bien appréciés. Des initiatives telles que l'Arbre de dons à Noël, les petits déjeuners et la levée de fonds Colibri nous aident à subvenir aux besoins de nos élèves et à rendre leur vie un peu plus agréable. Merci du fond du cœur.

Finalement, malgré les incertitudes auxquelles nous faisons face par rapport à la fin de l'année 2019-2020, nous gardons espoir de finir l'année sur une note positive incluant une cérémonie virtuelle de remise de diplômes, afin de dire au revoir à nos élèves et de boucler la boucle de façon différente, mais tout de même créative et gratifiante pour tous.

Merci à tous,

Elizabeth Blake et Isabelle Savoie-Jamieson





En 2019-2020, l'École Pierre-Chiasson a eu le plaisir d'accueillir 74 élèves, y compris sept en maternelle. Il s'agit du nombre le plus élevé de son histoire.

En juin 2019, nous avons vu un finissant traverser l'estrade pour recevoir son diplôme d'études secondaires. Pour une très rare occasion, l'école ne pourra honorer un élève en juin 2020.

Quant au personnel, l'École Pierre-Chiasson était dotée sur le plan éducatif de onze enseignantes et enseignants incluant la direction et la direction adjointe, de deux assistantes et assistants en éducation, d'une travailleuse jeunesse et d'une monitrice de langue. Cette belle équipe a su offrir une éducation de qualité aux élèves tout au long de l'année. Notre équipe de soutien comprenait trois conducteurs d'autobus, deux concierges et une adjointe administrative. Il faut aussi mentionner l'appui continu des employées du Comité Rév. SE Perrey et du centre de la petite enfance l'Arc-en-Ciel. Ensemble, on peut faire la différence.

Sous le cadre pédagogique, l'école a su offrir un programme équilibré de littératie à l'intérieur des salles de classe. Notre plan de développement accordait l'importance à la compréhension en lecture à partir de textes informatifs. Avec l'appui de notre mentore en littératie, nous avons pu rencontrer nos objectifs en lecture à la fin de l'année scolaire 2018-2019. Pour l'année 2019-2020, la priorité du plan de développement était la numératie. L'arrivée du virus qui a fermé les écoles à partir de la mi-mars 2020 nous a empêché d'évaluer les résultats de notre travail.

L'école a encore une fois augmenté ses activités parascolaires. Ainsi, nous comblons petit à petit le besoin exprimé il y a quelques années par les parents, surtout en ce qui concerne les sports. À l'élémentaire, l'école a pu offrir le soccer, le ballon-panier, la course de fond, la balle-molle et le badminton à ses élèves. À l'intermédiaire, elle a offert le soccer, le ballon-panier, le flag football, le golf et le badminton. À chaque niveau, l'école est en mesure d'établir des équipes féminines. Nos équipes masculines nécessitent toujours l'appui des écoles de langue anglaise environnantes et nous remercions les écoles St. Louis Elementary et M.E. Callaghan d'avoir accueilli plusieurs de nos athlètes. Nous souhaitons développer des occasions de jeux d'équipe pour nos athlètes du secondaire qui n'ont pas encore la chance de participer aux sports scolaires. Nous voulons aussi établir des partenariats avec les autres écoles de la CSLF pour organiser des compétitions sportives. Pour commencer, l'École Pierre-Chiasson a accueilli les filles de l'École-sur-Mer au sein de notre équipe de soccer. Cela augure bien pour l'avenir. Des efforts de ce genre seront requis du côté masculin, sans quoi nos athlètes devront toujours se joindre aux équipes sportives des écoles de langue anglaise avoisinantes.



Du côté artistique, notre club d'art dramatique a vu une très belle participation et nous a fait vivre des moments agréables. Ce groupe de jeunes talentueux nous a présenté des pièces de théâtre lors de la cérémonie de l'Armistice, du congé de Noël et du concert de fin d'année. Nos élèves ont également pu profiter d'un club d'échec, d'un club d'entraînement, de cours de claquettes et de violon et de nombreuses autres activités parascolaires.



L'École Pierre-Chiasson continue sa croissance au niveau intermédiaire et poursuit son progrès en ce qui concerne la rétention des élèves. Or, cette croissance à l'intermédiaire nous fait constater les lacunes en infrastructure. Pour la première fois, nous avons dû refuser l'accès à plusieurs élèves au cours de métiers et de technologies à l'intermédiaire parce que les normes provinciales permettent seulement treize élèves dans la salle. C'est aussi devenu normal de voir deux enseignants dans une salle de classe en même temps ou encore une classe organisée dans la bibliothèque ou un laboratoire faute d'espace. La croissance anticipée en septembre 2020 risque d'amplifier le défi. Toutefois, il s'agit d'un heureux défi.

La communauté scolaire de l'École Pierre-Chiasson remercie la CSLF de ses efforts continus à offrir des espaces adéquats pour soutenir notre croissance aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Ghislain Bernard, directeur



# ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

31 MARS 2020







États financiers

La Commission scolaire de langue française

Le 31 mars 2020

# Sommaire

	<b>Page</b>
Responsabilité de la direction de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État des résultats et du déficit accumulé	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7
Frais de salaires et d'avantages sociaux	14
Frais d'entretien et frais d'opérations	15
Frais d'administration	16
Frais de transport	17
Frais de programmes	18
Frais de rénovations, de réparations et d'entretien	19

## Responsabilité de la direction de l'information financière

31 mars 2020

---

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. La direction est également responsable de toutes les notes afférentes aux états financiers et des cédules, et de veiller à ce que cette information est conforme, le cas échéant, avec les informations contenues dans les états financiers. Un résumé des principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable que les actifs sont sauvegardés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers.

Le Conseil d'administration est responsable de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne, et exerce ces responsabilités en travers le conseil d'administration. Le Conseil examine annuellement les états financiers vérifiés externes. Le Conseil discute également de toute information financière ou de contrôle interne des questions importantes avant leur approbation des états financiers.

Les vérificateurs externes, Grant Thornton LLP, effectuent un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et expriment leur opinion sur les états financiers. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès à la gestion financière de la Commission scolaire de langue française et se rencontrent en cas de besoin. Le rapport du vérificateur accompagnant décrit leurs responsabilités, la portée de leur examen et leur opinion sur les états financiers.

Au nom de la Commission scolaire de langue française



Directeur des services administratifs et financiers



## Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP  
2nd Floor, Royal Bank Building  
220 Water Street, PO Box 1660  
Summerside, PE  
C1N 2V5  
T +1 902 436 9155  
F +1 902 436 6913  
www.GrantThornton.ca

Aux membres du Conseil scolaire de  
La Commission scolaire de langue française

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Commission scolaire de langue française (la « Commission scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire au 31 mars 2020, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission scolaire.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de

l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission scolaire.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Summerside, Canada  
Le 11 août 2020

Comptables professionnels agréés

# La Commission scolaire de langue française

## État des résultats et du déficit accumulé

Exercice terminé le 31 mars

2020

2019

Revenus		%		%	
Subventions					
Salaires et avantages sociaux	15 979 443	\$ 87,5	14 764 996	\$ 86,8	
Entretien et frais d'opérations	1 228 095	6,7	1 221 527	7,2	
Administration	220 808	1,3	219 814	1,3	
Transport	484 296	2,7	384 496	2,3	
Programmes	117 001	0,7	111 298	0,6	
Rénovations, réparations et entretien	62 600	0,3	69 998	0,4	
Développement professionnel	16 100	0,1	15 400	0,1	
Financement des L.O.E.	22,200	0,1	22 200	0,1	
Autres revenus (Note 3)	110 598	0,6	203 374	1,2	
	<b>18 241 141</b>	<b>100,0</b>	<b>17 013 103</b>	<b>100,0</b>	
Dépenses (Note 4)	Page				
Salaires et avantages sociaux	14	15 931 829	87,2	14 850 637	86,0
Entretien et frais d'opérations	15	1 182 760	6,5	1 153 733	6,7
Administration	16	313 431	1,7	397 730	2,3
Transport	17	503 262	2,8	523 877	3,1
Programmes	18	201 529	1,1	244 919	1,4
Rénovations, réparations et entretien	19	71 436	0,4	73 422	0,4
Développement professionnel		19 050	0,1	22 009	0,1
		<b>18 223 297</b>	<b>100,0</b>	<b>17 266 327</b>	<b>100,0</b>
Profiter de (déficit de) l'exercice		<b>17 844</b> \$		<b>(253 224)</b> \$	
Déficit net, début de l'exercice		<b>(1 343 061)</b> \$		<b>(1 089 837)</b> \$	
Profiter de (déficit de) l'exercice		<b>17 844</b>		<b>(253 224)</b>	
Déficit net, fin de l'exercice		<b>(1 325 217)</b> \$		<b>(1 343 061)</b> \$	

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# La Commission scolaire de langue française

## État de la situation financière

Le 31 mars

2020

2019

### Actifs financiers

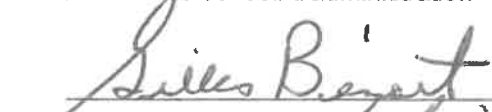

Trésorerie et équivalents de trésorerie	880 281	\$	831 844	\$
Débiteurs (Note 5)	250 239		253 301	
Frais payés d'avance	18 999		21 242	
Ministère de l'Éducation – Avantages postérieurs à l'emploi	2 751 723		2 438 545	
Ministère de l'Éducation – Régimes de rémunération différée	1 518		714	
	<u>3 902 760</u>	\$	<u>3 545 646</u>	\$

### Passifs financiers

Créditeurs et charges à payer				
Fournisseurs	716 137	\$	830 370	\$
Salaires et avantages sociaux	363 003		349 951	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	856 056		743 677	
Revenus reportés (Note 7)	539 540		525 450	
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 8)	2 751 723		2 438 545	
Régimes de rémunération différée	1 518		714	
	<u>5 227 977</u>		<u>4 888 707</u>	
Déficit accumulé	<u>(1 325 217)</u>	\$	<u>(1 343 061)</u>	\$

Passif éventuel (Note 10)

Au nom du conseil d'administration

Président

Administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers.

---

## La Commission scolaire de langue française

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2020

2019

---

#### Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie

##### Activités de fonctionnement

Surplus (déficit) de l'exercice	17 844 \$	(253 224) \$
Élément hors caisse		
Débiteurs	(310 921)	(367 447)
Frais payés d'avance	2 243	4 233
Fournisseurs	345 180	463 959
Revenus reportés	14 091	(83 803)
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	48 437	(236 282)
Trésorerie et équivalents de trésorerie,		
Début de l'exercice	831 844	1 068 126
Fin de l'exercice	880 281 \$	831 844 \$

---

Voir les notes afférentes aux états financiers



---

# La Commission scolaire de langue française

## Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

### 1. Nature des activités

La Commission scolaire de langue française (la « Commission scolaire ») a la responsabilité d'offrir de l'enseignement primaire et secondaire en français à la population de l'Île-du-Prince-Édouard. La Commission scolaire est financée par le ministère de l'Éducation, et de l'Apprentissage continu.

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

#### Méthode de comptabilité

La Commission scolaire suit les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés (CPA).

#### Constatation des revenus

La Commission scolaire utilise la méthode du report pour les subventions réservées aux projets spéciaux. Les subventions réservées aux projets spéciaux sont considérées comme un revenu pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. La portion non dépensée des subventions reçues pour des achats spécifiques est reportée et utilisée pour les achats futurs connexes. Les montants sans restriction sont considérés comme un revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les transferts gouvernementaux sont reconnus comme revenus lorsque le transfert est autorisé et les critères d'admissibilité sont remplis. Dans la mesure où les stipulations de transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif, les transferts sont comptabilisés comme revenus reportés.

#### Indemnités de retraite

La Commission scolaire enregistre une dépense annuelle basée sur le changement de l'obligation déterminée par un calcul actuariel pour les indemnités de retraite, déduction faite des paiements effectués durant l'année. Les fonds permettant de régler l'obligation, qui sont une responsabilité de la Commission scolaire, seront remboursés par le ministère de l'Éducation, et de l'Apprentissage contin, par conséquent, il existe une compensation des sommes à recevoir de la part du ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture pour le plein montant de l'indemnité de retraite.

Les indemnités de retraite sont versées aux employés au décès ou à la retraite si l'employé compte dix ans de service continu (cinq ans pour les membres exclus). L'allocation de retraite est en fonction du nombre de jours par année de service avec des maximums qui varient en fonction de l'affiliation syndicale.

#### Indemnités de congé annuel

Les indemnités de congé annuel sont passées à la dépense lorsqu'elles sont gagnées.

#### Revenus reportés

La partie non-dépensée des subventions reçues pour des achats particuliers est reportée et sera utilisée pour des achats connexes à venir.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, déduction faite du découvert, et les dépôts très liquides à court terme.

---

# La Commission scolaire de langue française

## Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Régimes de pension

Les membres du personnel enseignant de la Commission scolaire participent au régime de retraite « Teacher Superannuation » des enseignants de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les dépenses de la Commission scolaire sont limitées aux contributions de l'exercice en cours puisque toute insuffisance de fonds dans le régime de pension est la responsabilité de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les montants versés à ce régime au cours de l'exercice s'élèvent à 832 550 \$ (2019 – 744 387 \$).

Les membres du personnel de soutien participent au régime de retraite « Prince Edward Island Education Sector Pension Plan », un plan avec des composantes à prestations et à cotisations déterminées. Les dépenses de la Commission scolaire se limitent à une cotisation équivalente à la contribution de l'employé.

Certains membres du personnel de soutien de la Commission scolaire sont membres du régime de retraite « Civil Service Superannuation » de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les dépenses de la Commission scolaire sont limitées aux contributions de l'exercice en cours puisque toute insuffisance de fonds du régime de retraite est la responsabilité de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les dépenses reconnues reliées aux régimes « Prince Edward Island Education Sector Pension Plan » et « Civil Service Superannuation » sont de 235 475 \$ (2019 – 228 935 \$)

#### Réclamations des accidents du travail

La Commission scolaire est un employeur enregistré auprès de la Commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard pour le personnel enseignant et le personnel de soutien. La Commission scolaire enregistre une dépense annuelle basée sur sa masse salariale conformément à la Loi sur les accidents du travail.

#### Régimes de rémunération différée

Les enseignants employés de la Commission scolaire peuvent choisir de participer dans un programme qui les permet de différer une portion de leur salaire annuel et prendre un congé payé. Le montant différé résulte dans une obligation aux enseignants qui est satisfait lors du congé payé. Les fonds permettant de régler cette obligation, qui sont une responsabilité de la Commission scolaire, seront remboursés par le ministère de l'Éducation, et de l'Apprentissage continu de la province de l'Île-du-Prince-Édouard et, par conséquent, il existe une compensation des sommes à recevoir de la part du ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture.

#### Incertitude d'évaluation et estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public, la direction de la Commission scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'entité pourrait prendre à l'avenir.

Les éléments nécessitant des estimations importantes pour lesquels l'évaluation est incertaine comprennent le passif pour les avantages postérieurs à l'emploi pour 2 751 723 \$ (2019 – 2 438 545 \$) puisque les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations et hypothèses sont révisées périodiquement et lorsque des ajustements sont nécessaires, ces derniers sont enregistrés dans les revenus de la période dans laquelle les changements nécessaires furent identifiés.

---

# La Commission scolaire de langue française

## Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Incertitude d'évaluation et estimations comptables (suite)

Bien que les meilleures estimations soient utilisées pour enregistrer les éléments sujets à l'incertitude d'évaluation, il est possiblement raisonnable que des changements dans les conditions futures, ayant lieu pendant une certaine période fiscale, pourrait nécessiter des changements majeurs aux montants reconnues et divulgués.

---

<b>3. Autres revenus</b>	<b><u>2020</u></b>		<b><u>2019</u></b>	
Financement pour programme	<b>84 106</b>	\$	172 488	\$
Autres	<b>3 869</b>		3 413	
Locations et coûts récupérables	<b>22 623</b>		27 473	
	<b><u>100 598</u></b>	\$	<u>203 374</u>	\$

---

### 4. Les dépenses par secteur

	<b><u>2020</u></b>		<b><u>2019</u></b>	
--	--------------------	--	--------------------	--

Ce qui suit est un sommaire des dépenses déclarées sur l'état des résultats par secteur excluant les avantages sociaux :

Éducation	<b>8 853 221</b>	\$	8 258 513	\$
Administration	<b>3 203 310</b>		3 159 408	
Transport	<b>1 361 476</b>		1 332 732	
Entretien et frais d'opérations	<b>2 164 059</b>		2 095 765	
Avantages sociaux des employés	<b>2 641 231</b>		2 419 909	
	<b><u>18 223 297</u></b>	\$	<u>17 266 327</u>	\$

---

---

## La Commission scolaire de langue française

### Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

<b>5. Débiteurs</b>	<b><u>2020</u></b>		<b><u>2019</u></b>	
Indemnité de transition	<b>10 544</b>	\$	10 544	\$
TVH	<b>63 110</b>		44 572	
Autres	<b>176 585</b>		198 185	
	<b><u>250 239</u></b>	\$	<b><u>253 301</u></b>	\$

---

#### **6. Endettement bancaire**

La commission scolaire a une marge de crédit autorisée de 100 000 \$ au taux d'intérêt de 4,95 %. Au 31 mars 2020, 100 000 \$ (2019 – 100 000 \$) n'était pas utilisé.

---

<b>7. Revenus reportés</b>	<b><u>2020</u></b>		<b><u>2019</u></b>	
Fonds désignés pour :				
Formation sur l'autisme	<b>3 393</b>	\$	3 393	\$
Projets capitaux	<b>298 779</b>		290 950	
Financement communautaire	<b>517</b>		517	
Bibliothèque	<b>5 984</b>		8 073	
Langues officielles	<b>16 362</b>		18 362	
Autres	<b>42 964</b>		38 966	
Développement professionnel	<b>11 337</b>		12 122	
Matériaux de programme	<b>62 024</b>		63 341	
Projets spéciaux	<b>32 841</b>		32 841	
Spécialisation	<b>32 941</b>		32 941	
Améliorations des écoles	<b>26 581</b>		18 127	
Québec I.-P.-É.	<b>5 817</b>		5 817	
	<b><u>539 540</u></b>	\$	<b><u>525 450</u></b>	\$

---

---

## La Commission scolaire de langue française

### Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

#### 8. Avantages postérieurs à l'emploi

Une analyse des éléments du passif au titre des indemnités de retraite et des modifications apportées est présentée ci-dessous :

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
<b>Indemnités de retraite</b>				
Solde, 1 <sup>er</sup> avril	2 345 263	\$	2 107 975	\$
Coût des prestations pour services courants	255 422		231 663	
Intérêts courus	83 303		81 761	
Amortissement de la portion non amortie du gain	34 984		26 416	
Moins : paiements effectués	<u>(67 752)</u>		<u>(102 552)</u>	
Solde, 31 mars	2 651 220		2 345 263	
Indemnités de vacances	<u>100 503</u>		<u>93 282</u>	
	<u>2 751 723</u>	\$	<u>2 438 545</u>	\$
Gain actuariel non amorti	<u>(402 202)</u>	\$	<u>(352 303)</u>	\$

Les soldes des indemnités de retraite sont basés sur une évaluation actuarielle indépendante en date du 1<sup>er</sup> avril 2017 fournie par la Division des pensions et indemnités de la Commission de la fonction publique de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Le rapport a été modifié pour un changement dans le taux d'actualisation pour être utilisé dans l'évaluation du passif. L'amendement a été daté le 1<sup>er</sup> avril 2020. La province de l'Île-du-Prince-Édouard prévoit l'engagement total pour les années entre les évaluations actuarielles, faites tous les trois ans. L'amendement daté du 1<sup>er</sup> avril 2020 est reflétée dans la projection de 2020 préparée par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les hypothèses économiques utilisées pour calculer la valeur actuarielle des indemnités de retraite accumulées ont été élaborées en faisant référence aux conditions prévues du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles importantes utilisées dans les évaluations et les projections sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2,99 % par année
Taux d'inflation prévu	2,25 % par année
Durée moyenne anticipée de service restant du groupe d'employés	13 ans

---

---

# La Commission scolaire de langue française

## Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

### 9. Allocations des subventions

La majorité des activités de la Commission scolaire sont financées par le ministère de l'Éducation, et de l'Apprentissage continu (le ministère). La subvention annuelle allouée par le ministère fournit des détails sur les allocations de financement pour chaque domaine opérationnel à l'exception des salaires. Bien que marginal, la Commission scolaire a aussi d'autres sources de revenus (dont une partie a été reportée des années antérieures) qui ne sont pas inclus dans les chiffres du budget présenté. La subvention pour les salaires est pour l'approbation d'un certain nombre d'employés à temps plein pour la Commission scolaire. Le ministère assume les dépenses associées au nombre de postes accordé, mais la valeur réelle des postes approuvés n'est pas incluse dans la subvention. Étant donné que la valeur en dollar n'a pas été fournie pour les salaires, la subvention associée à cette dépense a été exclue de cette note aux états financiers. Les chiffres suivants correspondent aux allocations budgétaires prévues par le ministère par rapport aux résultats réels de 2020 :

	Subvention allouée par catégorie 31 mars <u>2020</u>	Dépenses réelles par catégorie 31 mars <u>2020</u>
Administration	220 800 \$	313 431 \$
Rénovations et équipement	62 600	71 437
Éducation	117 000	201 529
Entretien et frais d'opérations	1 206 900	1 182 760
Transport	402 300	503 262
Développement professionnel	16 100	19 050
Financement des L.O.E.	22 200	-

---

### 10. Passif éventuel

La Commission scolaire a choisi de s'auto-assurer en matière de garantie collision. Au cours de l'année, aucun événement n'a été rapporté dans le cadre des politiques du fonds de prévoyance.

---

---

# La Commission scolaire de langue française

## Notes afférentes aux états financiers

le 31 mars 2020

---

### 11. COVID-19

Depuis le 31 janvier 2020, la propagation de la COVID-19 a eu de graves répercussions sur de nombreuses économies locales dans le monde entier. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises et les organisations sont contraintes de cesser ou de limiter leurs activités pour des périodes longues ou indéterminées. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, l'éloignement social et la fermeture de services non essentiels, ont provoqué des perturbations importantes pour les entreprises et les organisations du monde entier, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de la pandémie de la COVID-19 restent pour l'instant incertains.

Cette pandémie et les réactions mondiales qui en découlent ont provoqué des perturbations matérielles dans les organisations du monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les écoles de la Commission scolaire sont fermées depuis mars 2020. La Commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu prévoient et planifient actuellement la réouverture des écoles en septembre 2020. Tout coût imprévu lié à la COVID-19 sera étroitement surveillé afin d'évaluer si un financement supplémentaire est nécessaire pour la Commission scolaire.

La durée et l'impact de la pandémie de la COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses des gouvernements et des banques centrales, restent pour l'instant incertains. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de la Commission scolaire pour les exercices futurs.

## La Commission scolaire de langue française Frais de salaires et d'avantages sociaux

Exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Personnel administratif	1 905 163 \$	1 799 031 \$
Personnel cadre	600 254	587 114
Programme Odyssée	148 372	112 527
Entretien et opération	909 863	868 610
Adjointes administratives	384 462	379 790
Personnel enseignant	7 466 784	6 942 098
Aides-enseignants et travailleurs jeunesse	1 017 486	932 703
Transport	858 214	808 855
	<b>13 290 598</b>	12 430 728
Avantages sociaux	2 267 522	2 080 069
Indemnités de retraite	373 709	339 840
	<b>15 931 829 \$</b>	<b>14 850 637 \$</b>

### Notes :

Les salaires du personnel administratif incluent les directions, les directions adjointes, les chefs de département et les consultants.

Les salaires du personnel cadre incluent la direction générale, la direction des services administratifs et financiers, la direction de l'instruction, la direction associée aux services administratifs et financiers et l'adjointe administrative de la Commission scolaire.

Les salaires du Programme Odyssée incluent les salaires pour le programme de moniteurs de français.

Les salaires pour l'entretien et les opérations incluent les concierges et les nettoyeurs des écoles.

Les salaires des adjointes administratives incluent le personnel de soutien du bureau de la Commission scolaire ainsi que celles des écoles.

Les salaires du personnel enseignant incluent les enseignants qui ne sont pas mentionnés ci-dessus.

Les salaires des aides-enseignants et des travailleurs jeunesse incluent tous les aides-enseignants et travailleurs jeunesse.

Les salaires pour le transport incluent les conducteurs d'autobus.

Les avantages sociaux comprennent la part de l'employeur du régime de pension du Canada et de l'assurance-emploi, de l'assurance collective, de la pension, des primes de retraite des enseignants et diverses indemnités des employés.



---

## La Commission scolaire de langue française

### Frais d'entretien et frais d'opérations

Exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Réparations de bâtiments	184 890	\$	151 889	\$
Électricité	270 928		268 792	
Réparations d'équipement	2 114		5 108	
Équipements	15 570		48 198	
Chauffage	343 517		350 282	
Ordures, eau et égouts	45 033		42 728	
Assurance	75 430		66 403	
Fournitures de conciergerie et autres marchandises	76 160		81 032	
Entretien et terrains	40 671		16 920	
Autres	36 604		36 822	
Contrat de services	599		1 030	
Déneigement	91 244		84 529	
	<u>1 182 760</u>	\$	<u>1 153 733</u>	\$

---

## La Commission scolaire de langue française

### Frais d'administration

Exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Publicité	16 294	\$	36 893	\$
Créances irrécouvrables	(2 500)		(619)	
Honoraires - Conseil	30 000		31 750	
Déplacement et autres dépenses du Conseil	27 339		27 215	
Assurance	13 543		12 675	
Autres	21 533		20 581	
Fournitures de bureau	18 438		18 435	
Affranchissement	2 470		2 591	
Honoraires professionnels	37 998		92 494	
Relations publiques	3 995		9 488	
Contrats de service	53 351		41 532	
Téléphone	28 267		26 460	
Frais de déplacement	62 703		78 235	
	<u>313 431</u>	\$	<u>397 730</u>	\$

---

## La Commission scolaire de langue française

### Frais de transport

Exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Équipement informatique	8 281	\$	4 790	\$
Contrats de service	4 959		6 126	
Allocations - employés	792		890	
Activités parascolaires	3 197		3 802	
Essence et huile	230 423		252 150	
Assurance	20 881		18 842	
Autres	2 842		2 630	
Réparations	231 887		234 647	
	<u>503 262</u>	\$	<u>523 877</u>	\$

---

## La Commission scolaire de langue française

### Frais de programmes

Exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Matériaux scolaires	26 178	\$	37 363	\$
Arts	7 305		7 210	
Ordinateurs	2 712		2 515	
Sensibilisation culturelle et opportunités des élèves	19 950		17 417	
Équipements	-		3 188	
Bibliothèque	3 145		343	
Littératie	13 245		14 747	
Autres	51 311		71 942	
Musique	3 419		6 198	
Impression	21 041		22 371	
Éducation physique	14 256		13 548	
Développement des écoles	1 027		3 935	
Sciences	4 083		5 017	
Spécialisations	22 650		20 856	
Services aux élèves	11 207		18 269	
	<u>201 529</u>	\$	<u>244 919</u>	\$

---

## La Commission scolaire de langue française

### Frais de rénovations, de réparations et d'entretien

Exercice terminé le 31 mars	2020		2019	
Équipement audio-visuel	9 042	\$	14 742	\$
Bâtiments	(1 829)		2 399	
Ameublements de classes/programmes	10 275		21 931	
Équipements d'ordinateurs - administration	9 489		7 396	
Équipements	37 462		26 647	
Autres	6 998		307	
	<u>71 437</u>	\$	<u>73 422</u>	\$





La Commission scolaire de langue française



de l'Île-du-Prince-Édouard

1596, route 124  
Abram-Village, Î.-P.-É.  
C0B 2E0

Téléphone : 902-854-2975

Télécopieur : 902-854-2981

Courriel : [cslf@edu.pe.ca](mailto:cslf@edu.pe.ca)

Site internet : [www.edu.pe.ca/cslf](http://www.edu.pe.ca/cslf)